

# LES ATTENTATS DE PARIS

13 novembre 2015



## ***Que s'est-il passé ?***

Un événement très grave qui n'était jamais encore arrivé s'est produit à Paris. Vers 21 heures, des explosions ont retenti aux abords du stade de France ce vendredi 13 novembre 2015. Puis, des fusillades ont éclaté dans certaines rues de Paris et dans la salle de spectacle du Bataclan où a lieu un concert. Ces attaques ont fait 129 morts et environ 450 blessés.

## ***Qui sont les auteurs des attaques et pourquoi s'en prennent-ils à la France ?***

7 auteurs de ces attentats sont morts : certains d'entre eux se sont suicidés en déclenchant leurs ceintures d'explosifs. On nomme ces hommes des terroristes kamikazes car ils sont prêts à utiliser la violence et à mourir pour leurs idées.

Ces hommes faisaient partie d'une organisation terroriste appelée DAESH (ou État islamique) qui a pris le contrôle de l'Irak et d'une grande partie de la Syrie. Ils désiraient se venger de la France qui, avec ses alliés dont les États-Unis, lutte contre DAESH en bombardant ces pays. Cette organisation était déjà à l'origine des attaques de janvier 2015 contre Charlie Hebdo et le magasin Hypercasher.

## ***Pourquoi avoir choisi ces lieux ?***

Les terroristes ont choisi des lieux de vie, de loisirs et de culture car, pour eux, les activités qu'on y trouve ne sont pas en accord avec leur religion et leurs croyances. Ils souhaiteraient que les règles de vie strictes qu'ils s'imposent soient appliquées à tout le monde. Pourtant, l'Islam et le Coran prônent aussi la paix...

## ***Comment la France va-t-elle se protéger ?***

Les policiers, les militaires et les agents secrets sont mobilisés et le président de la République a déclaré « l'état d'urgence ». C'est une situation spéciale qui dure plusieurs jours, pendant laquelle des règles particulières sont mises en place dans chaque partie de la France, comme la fermeture de lieux publics ou encore le renforcement des contrôles aux frontières. Son objectif est de protéger les habitants.

## ***Comment le peuple français rend-t-il hommage aux victimes ?***

Le président Hollande a décrété 3 jours de deuil national et 1 minute de lundi 16 novembre 2015. Le deuil national est un événement particulier durant lequel les drapeaux français sont en berne et où les français se recueillent pour rendre hommage aux victimes. Durant ces 3 jours, une minute de silence est organisée pendant laquelle tout le monde arrête de travailler et se tait.

### ***Le savais-tu ?***

En France, la première minute de silence « officielle » date du 11 novembre 1919, à l'occasion du premier anniversaire de l'armistice